

Bulletin communal d'informations • Trimestriel • Mars 2014 • n° 18

BRUGELETTE

magazine

Attre • Brugelette • Cambron-Casteau

Gages • Mévergnies-lez-Lens



Carrefour express



Ouvert du
LUNDI AU DIMANCHE
ET JOURS FÉRIÉS
de 8h à 20h

Assortiment complet de produits
Carrefour pour vos achats de chaque jour.



Grand Place à LENS
Tél : 065 / 840 425

**NE MANQUEZ PAS
NOS PROMOTIONS
EN PAGE 9**

Profitez des avantages
de votre **Bonus Card**



Vous ne possédez pas la Bonus Card?

Demandez-la à l'accueil de votre nouveau magasin,
elle est gratuite et valable dès le premier achat.

Comment cumuler vos points?

Chaque passage à la caisse vous permet de cumuler des points :
1 point par tranche de € 2 payés. Plus le montant de vos achats est
important, plus vous cumulez des points.

Vous bénéficiez en outre de nombreux avantages:

- Coupons «Cash point» en points disponibles en magasin
- Lors des nombreuses promos, offres et actions spéciales :
une foule de points supplémentaires
- En profitant des points offerts sur les tickets de caisse

Que valent mes points?

Avec la Carrefour Bonus Card échangez vos 500 points contre un
bon d'achat de € 5. Donc, 1 point = 1 cent. Échangez vos points pour
un bon de € 5 quand vous le désirez. Venez les chercher à l'accueil
et utilisez-les lors de vos prochaines courses.



Carte téléphonique



Presse



produits de
la loterie nationale



Timbres



Point Kiala



Copy/Fax



Flours



Baguettes
et viennoiseries
cuites sur place

SOMMAIRE

LE BOURGMESTRE VOUS INFORME 4

Changement...

La nouvelle voie d'accès
qui mènera à Pairi Daiza

Le Winter Day Festival...
le rendez-vous manqué !

Distribution des sacs poubelles
prépayés.

LE PREMIER ÉCHEVIN 6

L'année 2014... tournée vers le
développement durable

Un verger au sein du Parc
Communal...

La Massarderie
de Bolognies, petit à petit...

LA DEUXIÈME ÉCHEVINE 9

Le coin de la Bibliothèque...

Connaissez-vous l'École
Communale de Brugelette ?

« Et le jumelage ? »
me direz-vous.

Tu es jeune ? Tu cherches des
activités intéressantes ?

LA TROISIÈME ÉCHEVINE 10

Génération en fête

Activités de nos aînés

Villages en fleurs

LE COIN DU CPAS 11

Permanences

ALE, des citoyens au service de
leurs concitoyens

Pensez AIS !

AGENDA DES FESTIVITÉS 14

ÉDITEUR RESPONSABLE

Administration communale
de Brugelette

Grand-Place – 7940 Brugelette

Tél. : 065/45.73.00

Fax : 068/45.73.04

IMPRESSION ET PUBLICITÉS

Daniel GRASSELLI • Tél.: 0475 814526

GRAPHISME ET MISE EN PAGE

Gautier DEBRUE • Tél.: 0474 654451

NOMBRE DE TIRAGE

2.000 exemplaires



l'Édito

de votre bourgmestre

André Desmarlières

Tél. : 0495/21.35.16

bourgmestre.brugelette@publilink.be

Chers concitoyens,

Que d'évènements en ce mois de mars :

- Nos pandas ont rejoint Pairi Daiza dans la liesse populaire... quel accueil !
- Après un hiver qui n'en fût pas un, le printemps pointe le bout du nez, la nature s'éveille, mais aussi les jardiniers, les agriculteurs et autres amoureux de la terre.
- Changement de look pour notre bulletin d'information « **BRUGELETTE MAGAZINE** » — puissiez-vous privilégier les annonceurs qui le financent lors de vos achats futurs.

LES SERVICES COMMUNAUX À VOTRE SERVICE

Directeur général f.f.

M^{me} Karolina Kowalska
068/45.73.09
karolina.kowalska@publilink.be

Secrétariat administratif

M^{me} Aurore Lecocq
068/45.73.00
aurore.lecocq@publilink.be

M^{me} Marie Ferain

068/45.73.07
marie.ferain@publilink.be

Service population – État civil

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h,
le mercredi, le vendredi de 14h à 16h
et le jeudi de 16h30 à 18h.
Le samedi de 9h30 à 11h30

M^{me} Grandmont Christine
068/45.73.30
population.brugelette@publilink.be

M^{me} Marianne Debruxelles
068/45.73.01
population.brugelette@publilink.be

M. Yves Rasse
068/45.73.31
etatcivil.brugelette@publilink.be

Service comptabilité

Mme Valérie Pecher
068/45.73.12
valerie.pecher@publilink.be

Service taxation

M^{me} Sandy Maenhout
068/45.73.14
sandy.maenhout@publilink.be

Service urbanisme

M^{me} Véronique Gaspard
068/45.73.10
veronique.gaspard@publilink.be

Service technique et marché public

M^{me} Sylvie Dupont
068/45.73.19
sylvie.dupont@publilink.be

M. Philippe Mourin
068/45.73.15
philippe.mourin@publilink.be

Service socioculturel et Internet

M^{me} Élodie Gossiaux
068/45.73.08
elodie.gossiaux@publilink.be

Service location de salle

M^{me} Christiane Renard
068/45.73.33
christiane.renard@publilink.be

CHANGEMENT...

Si la présente publication change de look et d'imprimeur, le profil des services communaux a été ou sera également quelque peu modifié :

- Depuis ce 1^{er} mars, c'est Madame **Karolina KOWALSKA** (☎068/45.73.09) de Cambron Saint Vincent qui assume les fonctions de Directrice générale faisant fonction.
- À dater du 1^{er} avril prochain Monsieur **Benjamin CORDIER** (☎à déterminer) de Chièvres

assumera quant à lui les fonctions d'Inspecteur technique au service des travaux.

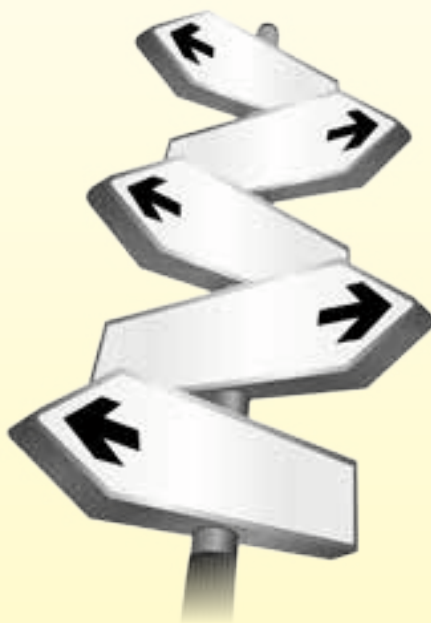
- À dater du 1^{er} avril, Madame Yvelise BRIFFEUIL, a demandé à être déchargée de la fonction de Directrice financière qui lui avait été confiée par la Région Wallonne ; elle sera remplacée par Monsieur POIRET Hubert (☎068/45.73.12) qui exerce notamment ces mêmes fonctions auprès du CPAS de Silly.

LA NOUVELLE VOIE D'ACCÈS QUI MÈNERA À PAIRI DAIZA

Afin de couper court à tous les ragots que l'on fait circuler, je peux vous assurer que les premiers coups de pelle seront donnés à brève échéance.

Le seul problème qui pourrait quelque peu ralentir les travaux concerne le passage sous les voies de la ligne SNCB qui exige une étude et une technique plus complexes.

Quant à l'ouverture de cette nouvelle voirie, il est utopique de croire qu'elle pourrait avoir lieu courant de cet été ; **il serait plus raisonnable de l'envisager pour fin septembre voire octobre.**



LE WINTER DAY FESTIVAL... LE RENDEZ-VOUS MANQUÉ !

Je voudrais tout d'abord remercier le Commandant des pompiers de Ath, les divers représentants de notre Zone de Police, le représentant de l'organisme de contrôle OCB pour leurs conseils avisés le samedi 15 février dernier, quelques heures avant l'ouverture du festival.

Ces diverses instances ayant conclu à un manque de stabilité du chapiteau, ma fonction de Bourgmestre et de garant de la

sécurité m'ont amené à interdire la manifestation.

Je tiens également à féliciter l'organisateur Monsieur PEREMANS de m'avoir suivi dans cette sage décision ; nous ne pouvions en effet prendre le moindre risque quant à l'intégrité physique des participants.

Gageons que ce n'est que partie remise !

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES PRÉPAYÉS.

Le Conseil communal en séance du 13 novembre 2013 a voté la taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et déchets assimilés qui a été approuvée par le Collège provincial du Hainaut.

Vous trouverez sur le recto de votre avertissement extrait de rôle le nombre de sacs prépayés auxquels vous avez droit.

Pour information, vous pourrez également choisir entre des sacs de 30 L. ou 60 L.

Ces sacs pourront être retirés après paiement de la taxe et sur la présentation des documents suivants :

- l'avertissement extrait de rôle de la taxe
- la preuve de paiement (extrait de compte bancaire uniquement)
- la carte d'identité (si pour une autre personne, la carte d'identité du bénéficiaire ou copie de sa carte en plus votre propre carte)

Des permanences, au Hall de la police locale, ont été fixées comme suit :

Le jeudi 10 avril de 17h à 19h

Le samedi 12 avril de 10h à 12h

Le jeudi 24 avril de 17h à 19h

Le samedi 26 avril de 10h à 12h

Le jeudi 22 mai 17h à 19h

Le samedi 24 mai de 10h à 12h

En dehors des permanences, les sacs seront disponibles au secrétariat communal de la Commune, **uniquement les mercredis et les jeudis de 9h à 12h et de 14h à 16h.**

ATTENTION, les sacs prépayés doivent impérativement être retirés avant le 31 décembre 2014.

TAVERNE PETITE RESTAURATION

La Lensoise

Plat du jour
ou à la carte

Entrée + Plat **20€**
Entrée + Plat + Dessert **25€**

Entrées

Froides : Jambon de parme & melon,
Assiette de Tomates - Mozzarella, etc ...

Chaudes : Croquettes de Crevettes,
Toasts de chèvre gratinés aux lardons, etc ...

Plats

Diverses grillades

servies avec frites ou pomme au four,
Onglet à l'échalote, Mixed Grill 4 viandes,
Mixed grill poissons,
Brochette Gambas sauce Aïoli, , etc ...

Spécialités «Planches»

Chaudes ou Froides

Salades

Niçoise, Italienne, Maya, Nordique, etc...

**DÉBUT AVRIL, VENEZ DÉCOUVRIR NOTRE
NOUVELLE CARTE**

Ouvert :

Mardi, Mercredi, Jeudi de 11h à 15h et de 18h à 22h.

Vendredi, Samedi et Dimanche de 11h à minuit.

(cuisine non stop)


BON À DÉCOUPER

**1 APÉRITIF
OFFERT**

pour tout plat commandé

valable jusqu'au 31 mai 2014

Tél. : 065 88 60 07

Place de la Trinité, 3 - 7870 LENS



Le premier Échevin vous informe

Didier STREBELLE

1^{er} Échevin / Échevin des travaux

Tél. : 0473/75.66.89

didier.strebelle@outlook.com

L'année 2014... tournée vers le développement durable

Depuis le mois de décembre, vous êtes nombreux à participer aux réunions citoyennes en vue d'élaborer ensemble le PCDR (Plan Communal de Développement Rural) et l'Agenda21 local de notre Commune. L'objectif du développement durable est de définir des schémas viables qui concilient les trois aspects écologique, social et économique des activités humaines. « Trois piliers » à

prendre en compte par les collectivités (administrations, entreprises, écoles,...) et les individus. La finalité du développement durable sera de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre ces trois enjeux. Nous aurons aussi une attention particulière pour la protection de la nature et le respect de l'environnement.

UN VERGER AU SEIN DU PARC COMMUNAL...

Pour rappel, dans le cadre de la semaine de l'arbre 2012, nous avons introduit plusieurs dossiers en adéquation avec notre engagement au travers de la convention Plan MAYA, pour lequel nous avons été reconnu Commune MAYA.

Cette convention nous impose de réaliser la plantation d'un verger sur le domaine communal. Nous avons donc introduit un dossier pour la création d'un verger composé de 75 arbres fruitiers (pommiers et poiriers) dans le Parc Communal, derrière l'école communale (projet ne pouvant être élaboré que dans une école) en partenariat avec la DGNRE (Division Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement).

Durant le mois de janvier, nous avons planté le verger. Il est composé 50 pommiers et 25 poiriers issus d'anciennes variétés, proposées par le Centre Wallon de recherches agronomiques de Gembloux.

À savoir les variétés suivantes, pour les pommiers : la « Transparente blanche » (4), la « Reinette rouge étoilée » (4), la « Reine des Reinettes » (4), le « Court-Pendu Rouge » (4), la « Belle-fleur de Brabant » (4), la « Transparente de Croncels » (2), la « Cwastresse Simple — Calville des prairies » (2), le « Sabot d'Eijsden » (2), la « Gueule de mouton — Keuleman » (4), le « Grenadier » RGF (4), la « Reinette Evagil » RGF (4), le « Président Roulin » RGF (4), la « Radoux » RGF (4) et le « Président Van Dievoet » RGF (4).

Et pour les poiriers : l'« Ananas de Courtrai » (4), le « Triomphe de Vienne » (4), la « Beurré Lebrun » (4), la « Beurré Chaboceau — Jefkenspeer » (4), la « Beurré d'Anjou » (4) et la « Conférence » (5).

Toutes ces variétés ont été livrées par la société « GALAND Etienne » de Chièvres.



LA MASSARDERIE DE BOLIGNIES, PETIT À PETIT...



Situé dans une zone humide à caractère d'inondation moyen, le site de la Massarderie de Bolignies représente un potentiel important de maintien, voire de développement de la biodiversité dans la région de Brugelette.

Ce site nécessitait néanmoins des interventions multiples pour éviter que les menaces principales qui pèsent sur lui ne s'accroissent : prolifération d'espèces invasives (essentiellement Renouée du Japon) et détérioration de l'état de la mare (colonisation par des espèces arbustives, apport excessif en matière organique, manque de lumière, atterrissement...).

Petit à petit, l'équipe du CRASEN, avec différents soutiens extérieurs, concrétise cette intervention.

Tout d'abord, à la demande du CRASEN, qui ne pouvait plus utiliser la servitude d'accès convenue initialement, la Commune de Brugelette, propriétaire du site, aménagea un nouvel accès pérenne au site, via le camping voisin. Dans la foulée de ce nouvel aménagement, les fossés entourant le site furent nettoyés et curés.

Ensuite, dans le cadre d'un appel à projet proposé par le Contrat Rivière Dendre, le CRASEN put bénéficier d'une intervention financière. Le projet proposé visait la revitalisation de la mare menacée : éliminer le début de colonisation arbustive

dans la mare, en curer le fond pour en extraire les excès de matière organique (essentiellement végétale), lui redonner de la lumière. Ceci, afin de retrouver sur le site des conditions optimales d'une aulnaie/saulaie marécageuse et éviter sa transformation en simple zone forestière, nettement moins riche d'un point de vue entomologique, herpétologique ou ornithologique. Les travaux de curage ont été réalisés par l'entrepreneur spécialisé cet automne. L'équipe des bénévoles du CRASEN assurera lors d'une de ses prochaines journées de gestion les travaux finaux d'élagage ou d'abattage encore nécessaires attendu pour atteindre l'objectif.

Enfin, via un autre soutien financier de la Région Wallonne, dédié à la lutte contre les plantes invasives, une première étape contre la prolifération de la « Renouée du Japon » a également pu être réalisée ; malheureusement ce combat-ci s'annonce encore très ardu !

Mais petit à petit...

Pour tout renseignement concernant les activités du CRASEN : www.crasen.be ou F. Deweireld (président) : 0496/28.05.79

L'équipe du CRASEN



EN BREF :

VISITE AU SALON DES MANDATAIRES.

Le 13 février dernier, nous avons visité le 9^e salon des mandataires, au Wex à Marche-en-Famenne, répondant ainsi à l'invitation de Monsieur le Ministre Paul Furlan.

Ce salon s'est imposé comme le rendez-vous incontournable des pouvoirs locaux, mais également de tous ceux qui participent à la gestion quotidienne des communes, des CPAS, des provinces et des intercommunales en Wallonie.

Parmi les 250 exposants présents à cette occasion, nous avons rencontré une entreprise brugelettoise, la Société Niezen, réputée dans le domaine de la signalisation et de la sécurité routière.

Monsieur Niezen, nous a présenté plusieurs de ses nouveaux produits.

SIGNALER UN LUMINAIRE DÉFECTUEUX

Désormais, ce n'est plus à votre commune, mais à Ores que vous devez signaler les problèmes de luminaires. Cela, via un portail web.

Comment faire ?

1. Relever le numéro du luminaire défectueux : sous le luminaire, il y a une plaque ou une étiquette avec huit chiffres précédés d'une petite lampe. À défaut, relevez l'adresse : la rue, le numéro de maison le plus proche et la commune où il se trouve.
2. Connectez-vous sur le site www.ores.net, rubrique signalement d'un luminaire défectueux.
3. Complétez les informations demandées (identification du luminaire par le numéro, type de problème,...). Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez appeler au numéro 078/78.78.00.





La deuxième Échevine vous informe

Isabelle LIÉGEOIS

2^e Échevine

Tél. : 0479/99.41.41

isabelle.liegeois@hotmail.com

LE COIN DE LA BIBLIOTHÈQUE...

Voulez-vous découvrir les nouveaux locaux de la Bibliothèque ainsi que ses nouvelles acquisitions ?

Quand ? Le samedi 29 mars à partir de 10h et jusqu'à 16h.

Où ? La bibliothèque se trouve Avenue de l'Église au n° 21 à Brugelette. Elle occupe désormais le rez-de-chaussée de l'ancienne Cure de Brugelette.

Parking facile sur la Grand-Place !

Romans, bandes dessinées pour découvrir de nouveaux horizons et vivre de palpitantes aventures.

Revue, ouvrages instructifs pour mieux comprendre le monde et ses mille facettes.

Venez en famille ou entre amis ! Vous serez bien reçu par tous les bibliothécaires bénévoles heureux de partager leur nouvel univers.



CONNAISSEZ-VOUS L'ÉCOLE COMMUNALE DE BRUGELETTE ?

Située au cœur du Parc Communal, l'école vous offre ses services : garderies de 6h30 à 18h30, étude encadrée, activités multiples en dehors du temps scolaire. Centrés sur la réussite de tous, des projets d'accompagnement spécifiques sont prévus en partenariat avec l'Institut d'Enseignement spécialisé « Sainte Gertrude », et ce, pour permettre de

suivre au mieux le parcours de chaque enfant.

Des classes de dépaysement sont prévues en 3^e et 5^e années primaires. L'école n'oublie pas pour autant la culture puisque des activités variées sont proposées durant toute l'année.

Les enseignantes et la direction vous accueillent au sein de leur École

Communale dans l'esprit de vous diriger et vous conseiller au mieux pour que vos enfants s'épanouissent, et ce durant toute l'année scolaire.

Contact :

**École communale de Brugelette,
Avenue Gabrielle Petit, 6
à 7940 BRUGELETTE**

Tél. : 068/45.50.48

Courriel : ecole.envolee@skynet.be

« ET LE JUMELAGE ? » ME DIREZ-VOUS.

Comme chaque année, quelques habitants de notre entité se sont rendus au banquet du comité de jumelage Avon-Brugelette à Avon-les-Roches. Ils y ont été accueillis à bras ouverts.

Avon-les-Roches, peut-être la destination de vos prochaines vacances ?



TU ES JEUNE ? TU CHERCHES DES ACTIVITÉS INTÉRESSANTES ?

Si tu as entre 2,5 et 5 ans, la MJC t'accueille le vendredi de 16h30 à 17h30 dans son atelier de psychomotricité.

Si tu as entre 6 et 12 ans, la MJC t'ouvre les portes de son atelier récréatif le mercredi de 14h00 à 16h00.

Si tu as entre 5 et 17 ans, le patro est fait pour toi. Rejoins-le 1 dimanche sur 2 de 9h00 à 12h00.

La MJC des Chardons,

chemin du Cadet n° 1 à Brugelette.

Tél. : 068/45 49 54 — www.leschardons.net

Le Patro St Martin,

place Maurice Sébastien n° 6 à Brugelette.

Tél. : 0473/25 71 49 — www.patro-st-martin.be



PROMOTIONS DE MARS

Promotion jusqu'au 31 mars

À l'achat de
**2 paquets de 1kg
de frites Belges Lutosa**
recevez-en
1 GRATUIT

Hors promo. Uniquement valable au Carrefour de Lens, sur présentation du bon, non cumulable, un bon par ménage. Valable jusqu'au 31 mars 2014. Dans la limite des stocks disponibles

Carrefour
express

Promotion jusqu'au 31 mars

À l'achat de
6 viennoiseries au choix
recevez
**25 cl de jus d'orange
frais GRATUIT**

Hors promo. Uniquement valable au Carrefour de Lens, sur présentation du bon, non cumulable, un bon par ménage. Valable jusqu'au 31 mars 2014. Dans la limite des stocks disponibles

Carrefour
express

Promotion jusqu'au 31 mars

À l'achat de
2 baguettes 250 gr
recevez
**1 baguette 250gr
GRATUITE**

Hors promo. Uniquement valable au Carrefour de Lens, sur présentation du bon, non cumulable, un bon par ménage. Valable jusqu'au 31 mars 2014. Dans la limite des stocks disponibles

Carrefour
express

Promotion jusqu'au 31 mars

À l'achat de
1 poulet rôti
recevez
**1 kg de frites Belges
Lutosa GRATUITE**

Hors promo. Uniquement valable au Carrefour de Lens, sur présentation du bon, non cumulable, un bon par ménage. Valable jusqu'au 31 mars 2014. Dans la limite des stocks disponibles

Carrefour
express

Promotion jusqu'au 31 mars

À l'achat de
**1 kg de tomates
en vrac**
recevez
1 laitue GRATUITE

Hors promo. Uniquement valable au Carrefour de Lens, sur présentation du bon, non cumulable, un bon par ménage. Valable jusqu'au 31 mars 2014. Dans la limite des stocks disponibles

Carrefour
express

Promotion jusqu'au 31 mars

À l'achat de minimum
25 €
recevez
**250 points sur votre
Carrefour Bonus Card**

Hors promo. Uniquement valable au Carrefour de Lens, sur présentation du bon, non cumulable, un bon par ménage. Valable jusqu'au 31 mars 2014. Dans la limite des stocks disponibles

Carrefour
express



PROMOTIONS D'AVRIL

Promotion jusqu'au 30 avril

À l'achat de
**2 paquets de 1kg
de frites Belges Lutosa**
recevez-en
1 GRATUIT

Hors promo. Uniquement valable au Carrefour de Lens, sur présentation du bon, non cumulable, un bon par ménage. Valable jusqu'au 30 avril 2014. Dans la limite des stocks disponibles

Carrefour
express

Promotion jusqu'au 30 avril

À l'achat de
6 viennoiseries au choix
recevez
**25 cl de jus d'orange
frais GRATUIT**

Hors promo. Uniquement valable au Carrefour de Lens, sur présentation du bon, non cumulable, un bon par ménage. Valable jusqu'au 30 avril 2014. Dans la limite des stocks disponibles

Carrefour
express

Promotion jusqu'au 30 avril

À l'achat de
2 baguettes 250 gr
recevez
**1 baguette 250gr
GRATUITE**

Hors promo. Uniquement valable au Carrefour de Lens, sur présentation du bon, non cumulable, un bon par ménage. Valable jusqu'au 30 avril 2014. Dans la limite des stocks disponibles

Carrefour
express

Promotion jusqu'au 30 avril

À l'achat de
1 poulet rôti
recevez
**1 kg de frites Belges
Lutosa GRATUITE**

Hors promo. Uniquement valable au Carrefour de Lens, sur présentation du bon, non cumulable, un bon par ménage. Valable jusqu'au 30 avril 2014. Dans la limite des stocks disponibles

Carrefour
express

Promotion jusqu'au 30 avril

À l'achat de
**1 kg de tomates
en vrac**
recevez
1 laitue GRATUITE

Hors promo. Uniquement valable au Carrefour de Lens, sur présentation du bon, non cumulable, un bon par ménage. Valable jusqu'au 30 avril 2014. Dans la limite des stocks disponibles

Carrefour
express

Promotion jusqu'au 30 avril

À l'achat de minimum
25 €
recevez
**250 points sur votre
Carrefour Bonus Card**

Hors promo. Uniquement valable au Carrefour de Lens, sur présentation du bon, non cumulable, un bon par ménage. Valable jusqu'au 30 avril 2014. Dans la limite des stocks disponibles

Carrefour
express





La troisième Échevine vous informe

Jeannine DELEGNIES

3^e Échevine

Tél. : 0474/92.58.45

Génération en fête

Le 26 avril prochain, aura lieu la nouvelle édition de Génération en fête. De 13h à 18h, dans l'enceinte du Parc Communal et l'École Communale, vous pourrez découvrir une multitude d'activités intergénérationnelles et cela gratuitement tels les jeux anciens, les épreuves sportives, les balades nature, les jeux de bois, l'horticulture, la pétanque, le tir à l'arc et bien d'autres activités. Emmenez vos enfants, parents, grands parents et venez nous rejoindre pour une journée remplie d'échange.

Renseignements : 068/45.73.08

ACTIVITÉS DE NOS AÎNÉS

Gouter de Noël réalisé par le Conseil des Aînés



VILLAGES EN FLEURS

Cette année, 17^e édition du concours organisé par la Commune de Brugelette. Participation gratuite et nombreux prix à la clef...

INSCRIPTION OBLIGATOIRE DANS UNE SEULE CATÉGORIE

Pour les catégories :

- Façade
- Façade et jardinet
- Jardin
- Ferme

Thème : 35^e anniversaire du jumelage Brugelette et Avon-Les-Roches

Les critères de cotation pour le classement par catégorie sont :

- qualité du choix des fleurs
- importance
- originalité — créativité — esthétique
- entretien et propreté
- mise en valeur et harmonie avec le patrimoine

Vous pouvez envoyer ou déposer votre bulletin de participation à l'Administration communale Grand-Place à 7940 BRUGELETTE

Formulaires disponibles dans le hall de la commune.

Les inscriptions doivent nous parvenir **pour le 27 juin 2014 au plus tard.**

- Le concours s'étend du 1er juillet au 31 août 2014.
- Nous nous réservons le droit de supprimer une catégorie en cas de faible taux de participation (moins de 5 inscriptions) et d'inscrire les participants dans la catégorie la plus appropriée.
- Le jury sera composé de personnes extérieures à l'entité de Brugelette et il effectuera un seul et unique passage durant la période du concours.

Obligation de fleurir si participation au concours, dans le cas contraire, l'inscription est considérée comme nulle.

VISIBLES DE LA VOIRIE

En aucun cas le jury ne rentrera dans les propriétés



Mme, Mlle, M.

Rue : N° :

Localité : Code Postal :

Numéro de téléphone :

Catégorie : 1. Façade 2. Façade et jardinet 3. Jardin 4. Ferme 5. À thème



Le Coin du CPAS

Le mot du président

Raoul ROLIN
Président du CPAS
Tél. : 0478/50.20.39
raoulrolin@outlook.be

À l'occasion de ce nouveau bulletin communal, je souhaite vous rappeler l'existence de notre service de médiation de dettes.

Ce service, agréé par la Région Wallonne, peut vous aider à chercher une solution aux difficultés financières que vous rencontrez. Il est entièrement gratuit. Son but est de servir au mieux les intérêts des deux parties que sont le débiteur et les créanciers.

Notre travail consiste en priorité à clarifier votre situation financière et sociale, et à établir un budget (ressources, charges, dettes,...) qui devra vous permettre de mener une

vie conforme à la dignité humaine malgré vos difficultés. L'établissement de ce budget nous permettra de situer nos actions et nos limites. Il faudra alors déterminer des priorités dans les obligations auxquelles vous devez faire face.

Nous insistons sur le fait que ce travail ne peut se réaliser qu'avec votre entière collaboration.

Il est important de souligner le fait que le bénéfice de ce service n'implique pas automatiquement l'octroi d'une aide financière.

PERMANENCES

NOUVEL HORAIRE DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER.

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENREDI |
|---------------------|---|---|---|-------------------------|---|
| 9H00 — 11h30 | PERMANENCE SOCIALE Brugelette, Cambron-Casteau, Gages | PERMANENCE SOCIALE Mévergnies | PERMANENCE SOCIALE Attre | SERVICE RÉFUGIÉS | ALLOCATION DE CHAUFFAGE & GUIDANCE SOCIALE ÉNERGÉTIQUE |
| 14H00 — 16h00 | | PERMANENCE Médiation de dettes — Guidance sociale énergétique | ALLOCATION DE CHAUFFAGE & GUIDANCE SOCIALE ÉNERGÉTIQUE | | |

! EN DEHORS DES PERMANENCES, LE SERVICE SOCIAL NE REÇOIT QUE SUR RENDEZ-VOUS !

VENTE DE VÉHICULE

Notre administration vend deux camionnettes Mercedes pour pièces.

Celles-ci seront vendues au plus offrant. Les offres sont à remettre au secrétariat communal avant le 30 avril 2014



ALE, DES CITOYENS AU SERVICE DE LEURS CONCITOYENS

Après cet hiver maussade, l'arrivée des beaux jours nous donne envie de faire revivre notre jardin. Malheureusement, nous n'avons pas toujours le temps ou la possibilité de le faire nous-mêmes.

Alors, pourquoi ne pas demander l'aide d'un travailleur ALE ?

Tout le monde peut faire appel à l'ALE, les particuliers, les associations, les entreprises...

Les activités pour lesquelles vous pouvez faire appel à l'ALE :

- Jardinage chez un particulier (pelouses, rosiers, potagers...)
- Formalités administratives chez un particulier (compta, secrétariat...)
- Bricolage chez un particulier (peinture, entretien...)
- Accompagnement de personnes (garde d'enfants, de personnes handicapées et personnes âgées à domicile)

- Courses pour un particulier
- Autorités locales : aide après inondations, tempêtes, etc.
- Soins aux animaux
- Agriculteur ou horticulteur : aide saisonnière chez un agriculteur ou un horticulteur
- Établissements d'enseignement, associations non-commerciales, ASBL : aide logistique, administrative...
- ...

Un petit prix pour un grand coup de pouce

- Un particulier paiera 5,95 €/h
- Un indépendant du secteur agricole et horticole paiera 6,20 €/h
- Le travailleur ALE sera payé uniquement au moyen de chèques ALE, jamais en espèces

Les travailleurs ALE sont :

- des chômeurs complets indemnisés depuis 2 ans (ou 6 mois s'il a atteint l'âge de 45 ans)
- des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale inscrit comme demandeur d'emploi inoccupé

Intéressé ?

Contactez notre responsable ALE : Axelle Trenteseaux

- par téléphone : 068/45.73.06 (durant les permanences)
- par email : ale.brugellett@publilink.be
- en vous rendant à la permanence (Rue des Déportés, 1 b) : tous les lundis et vendredis de 9h à 12h et de 13h à 15h30

Christel Le Maire
Présidente ALE

JOBS DAY

Vous êtes étudiant ? Vous cherchez un job ?

Rendez-vous le mercredi 19 mars 2014, de 9h30 à 16h30, au Centre Culturel de Brugelette (Rue du Cadet à 7940 Brugelette).

Le Parc Pairi Daiza en tant qu'employeur recherche des étudiants pour les week-ends, jours fériés et vacances scolaires. Munissez-vous de votre curriculum vitae, de lettres de motivation et photo, le tout agrafé.

Vous ne pouvez être présent lors de notre jobs day ? Envoyez votre curriculum vitae et lettre de motivation, uniquement par mail, à l'adresse job@pairidaiza.eu en mentionnant la référence présente sur nos différentes offres d'emploi que vous trouverez sur www.leforem.be



PLAINES DE VACANCES

Durant les congés de Pâques et d'été, l'Administration Communale, en collaboration avec le CPAS, invitent vos enfants âgés de 2,5 à 12 ans pour des stages avec des activités variées adaptées en fonction de l'âge de votre enfant.

Date : du 7 au 18 avril 2014, du 01 au 11 juillet 2014 et du 28 juillet au 8 août 2014, de 08h30 à 16h30 (garderie payante [0.50 € / heure] à partir de 7h30 et jusque 17h30)

Prix : 40 € / enfant / semaine (entité), 35 € à partir du 2^e enfant ; 45 € / enfant / semaine (hors entité), 40 € à partir du 2^e enfant.

Inscriptions : durant les heures de permanences au CPAS de Brugelette (rue des Déportés, 3) le lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le mercredi de 13h00 à 16h00 ou sur rendez-vous (068/26.87.74 veuillez prévoir le compte juste)

Renseignements :
068/45.73.08



Vous avez un logement à louer ?



Pensez AIS!

L'agence immobilière sociale (AIS) a pour mission de promouvoir l'accès au logement salubre pour les ménages en état de précarité, en agissant comme intermédiaire entre les propriétaires bailleurs et les locataires en recherche de logement.

Son objectif principal est de favoriser la mise à disposition d'immeubles issus du parc tant privé que public pour répondre à la demande croissante de logements de qualité.

Tout propriétaire qui souhaite louer son bien situé dans les limites territoriales sans se tracasser du paiement du loyer, de la gestion d'une location, ou des rapports avec les locataires peut faire appel à une AIS.

Le bien mis en location doit respecter les critères minimaux de salubrité. Si le bâtiment n'est pas salubre, des travaux de mise en conformité devront être envisagés.

Les avantages pour les propriétaires :

- la recherche d'un locataire, la rédaction des baux, les états des lieux, le suivi des obligations locatives, ... moyennant une participation modérée ;
- le paiement régulier des loyers ;
- le suivi de l'entretien du bien par le locataire et la remise en état en cas de dégradation (autre que l'usure normale) ;
- la remise en état du logement en fin de location ;
- l'exonération ou la réduction du précompte immobilier.

Les avantages pour les locataires :

- l'offre de logement à loyer modéré répondant aux besoins et à la situation de la famille ;
- l'accompagnement social ;
- la certitude d'habiter un logement répondant aux critères minimaux de salubrité en vigueur.

Pour lutter contre l'inoccupation des logements, le Fonds du Logement wallon peut octroyer des prêts et des subventions ;

- Ces aides sont destinées à la réhabilitation ou la restructuration de logements inoccupés. Elles sont octroyées aux propriétaires qui acceptent de confier leur(s) logement(s) rénové(s), en gestion à une AIS.

La Commune de Brugelette dépend de l'AIS de Soignies qui est située Place Verte n° 32 – 7060 Soignies. L'association est accessible au public les mardis de 8h30 à 11h30 et vendredis de 8h30 à 11h30. Contact : 067/347.388

ais.ancart@belgacom.net

Le Service communal du Logement reste également à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Contact : 068/45.73.11 – karolina.kowalska@publilink.be

AGENDA DES FESTIVITÉS

Main dans la main

Activité : Goûter

Date : Tous les 1^{ers} mercredis du mois
sauf juillet et août, dès 14h

Lieu : Ecole Saint-Louis

Croix-Rouge des Deux Dendre

Activité : Vente de Seconde main
à prix mini

Date : Les samedis 05/04 ; 06/05 ;

07/06 ; 05/07,

de 10h à 12h

et les mercredis 09/04 ; 15/05 ; 11/06 ;
09/07,

de 16h à 17h

Lieu : Local de la Croix-Rouge
à la rue des Déportés

Patro Saint-Martin

Activité : Patro

Date : Les 2^{es} et 4^{es} dimanches,
de 9h30 à 12h30

Lieu : Place Maurice Sébastien 6
à 7940 Brugelette

Le Conseil des Aînés

Activité : Activités tous les
3^{es} mardis du mois

Lieu : Centre Culturel de Brugelette
Renseignements et inscriptions :
0498/57.70.04 – 0497/26.53.18

AVRIL

Cercle Royal Horticole et de petit élevage

Activité : Qu'est-ce que le « Bio » des
plantes et des animaux bien adaptés
par Mme Odette Bienfait

Date : 12 avril 2014, à 20h

Lieu : Café « Le XIII »,
Grand-Place à 7940 Brugelette

Renseignements :

0474/28.22.55 (président)

0477/23.29.11 (secrétaire)

Le Conseil des Aînés

Activité : Exposé « Les produits
d'entretien qui peuvent
être faits par tout le monde »

Date : 15 avril, 14h

Lieu : Centre Culturel de Brugelette
Renseignements et inscriptions :
0498/57.70.04 – 0497/26.53.18

Fanfare l'Avenir

Activité : Traditionnel concert du lundi
de Pâques

Date : 21 avril 2014, à 15h00

Lieu : Salle Omnisport de l'école
communale de Brugelette

MAI

Patro Saint-Martin

Activité : Souper spectacle

Date : 3 mai 2014, à partir de 18h30

Lieu : À définir (renseignements sur le
site www.patro-st-martin.be)

Renseignements : Les détails seront
donnés ultérieurement sur leur site
ou leurs affiches

École Saint-Louis

Activité : Fête scolaire (fancy-fair)

Date : 4 mai 2014, à partir de 10h

Lieu : Salle des Fêtes
de l'école Saint-Louis

Cercle Royal Horticole et de petit élevage

Activité : Création de son jardin de
terrasse par M. André MARY

Cadeaux de la fête des Mères

Date : 17 mai 2014, à 20h

Lieu : Café « Le XIII »,
Grand-Place à 7940 Brugelette

Renseignements :

0474/28.22.55 (président)

0477/23.29.11 (secrétaire)

Le Conseil des Aînés

Activité : Voyages des aînés à
Ploegsteert Mémorial 14/18, Bruges,
repas 3 services et 1/4 de vin, les
canaux et le Musée de la frite

Date : 20 mai

Renseignements et inscriptions
obligatoires : 0498/57.70.04 –
0497/26.53.18

Les sucriers de Brugelette

Activité : Marche des Nerviens

Date : 29 mai, de 7h00 à 15h00

Lieu : Salle Omnisport de l'École
Communale — Parc Communal
Renseignements et inscriptions :
0,75 € par inscription

École Communale de Brugelette

Activité : Cross de l'ASSPE

Date : 31 mai 2014, 9h

Lieu : Salle Omnisport de l'École
Communale – Parc Communal

Renseignements :

asspe.envolee@hotmail.com

École Communale de Brugelette

Activité : Fancy-Fair de l'école
suivie du souper de l'ASSPE

Date : 31 mai 2014, 15h

Lieu : Salle Omnisport de l'École
Communale

Renseignements :

le souper doit être réservé auprès de
l'ASSPE : asspe.envolee@hotmail.com

JUIN

Cercle Royal Horticole et de petit élevage

Activité : Nos amies les Limaces
par Philippe WASTERLAIN

Cadeaux de la fête des Pères

Date : 14 juin 2014, à 20h

Lieu : Café « Le XIII »,
Grand-Place à 7940 Brugelette

Renseignements :

0474/28.22.55 (président)

0477/23.29.11 (secrétaire)

Amicale Cycliste Brugelettois

Activité : Championnat de Belgique —
Course cycliste sur route tout coureur

Date : 14 juin 2014,

de 12h30 à +/- 17h30

Lieu : Départ et arrivée
sur la Grand-Place de Brugelette

Renseignements : Entrée gratuite,
animation de Radio Quart d'onde et
petite restauration : 0499/41.95.95

Le Conseil des Aînés

Activité : Pairi Daiza

Date : 17 juin

Renseignements : 0498/57.70.04
0497/26.53.18

PORTES OUVERTES

Samedi 22 mars 2014

de 9h à 12h30

Prochaines dates :

- > samedi 26 avril - de 9h à 12h30
- > samedi 21 juin - de 9h à 12h30

www.umons.ac.be/futuretudiant

UMONS
Université de Mons

Bien + qu'une Université

WWW

www.umons.ac.be

POLYTECH

MÉCA
MATÉRIAUX
ARCHI
INFORMATIQUE
ET GESTION

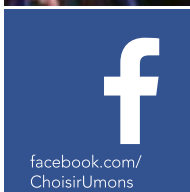
GÉOLOGIE
MINES
CHIMIE
ELEC



DROIT

**40 FORMATIONS
DU BACHELIER
AU DOCTORAT**

**MÉDECINE
BIOMED
PHARMA**



[facebook.com/
ChoisirUmons](https://facebook.com/ChoisirUmons)



**PSYCHO
ÉDUCATION
LOGOPÉDIE**

**ARCHI
URBANISME**

SCIENCES

MATH
CHIMIE
BIOLOGIE
INFORMATIQUE
PHYSIQUE

**TRADUCTION
INTERPRÉTATION**

WAROCQUÉ

GESTION
ÉCONOMIE

**SCIENCES
HUMAINES
ET SOCIALES**



bauwens home concept

chauffage • sanitaire • électricité
énergies renouvelables

7942 Brugelette

CÉDRIC BAUWENS

0477 46 46 95

ced.bauwens@gmail.com

ESPACE DÉCO DUFOUR

1000 m²
DE DÉCO

PEINTURE TEINTE MODE À L'INFINI OU VOTRE MODE

NOUVEAU



SCANNER DE COULEUR

REPRODUISEZ TOUTES VOS TEINTES

TENTURES ET RIDEAUX



TOUJOURS LA CONFECTION GRATUITE

MR PERSWALL

DIGITAL WALLPAPER

POSTERS NUMÉRIQUES SUR MESURE

Luxaflex

STORES SUR MESURE

DEVIS GRATUIT ET PRISE DE MESURE

**VOTRE SPÉCIALISTE DE LA
DÉCO D'INTÉRIEUR**
RÉALISE TOUS VOS TRAVAUX
de tapissage, revêtement de sol, peinture, etc



Trimetal

sikkens



Lundi de 10h à 12h30, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Samedi de 9h à 13h et de 14h à 16h sur rendez-vous - FERMÉ LE MERCREDI

RUE DU TEMPLE 49 - 7011 GHLIN (Près du Carrefour Market)

Tél. : 065 33 61 66 - www.espacedeco.be

